

DECISION DU

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NÎMES

20/06/2025

N° E25000074 / 30

Le président du tribunal administratif

E- Décision désignation commissaire du 20/06/2025

CODE : 3

Vu enregistrée le 20/06/2025, la lettre par laquelle M. le Maire de la commune de SAINT MAMERT DU GARD demande la désignation d'un commissaire enquêteur en vue de procéder à une enquête publique ayant pour objet :

le zonage d'assainissement collectif et non collectif de la commune de SAINT MAMERT DU GARD, présenté par la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole ;

Vu le code de l'environnement ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les listes départementales d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur établies au titre de l'année 2025 ;

DECIDE

ARTICLE 1 :Monsieur Didier LECOURT est désigné en qualité de commissaire enquêteur pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 2 :Monsieur Jean-François COUMEL est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant pour l'enquête publique mentionnée ci-dessus.

ARTICLE 3 :Pour les besoins de l'enquête publique, le commissaire enquêteur est autorisé à utiliser son véhicule, sous réserve de satisfaire aux conditions prévues en matière d'assurance, par la législation en vigueur.

ARTICLE 4 :La présente décision sera notifiée à la commune de SAINT MAMERT DU GARD, à la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole en qualité de maître d'ouvrage, Monsieur Didier LECOURT et à Monsieur Jean-François COUMEL.

Fait à Nîmes, le 20/06/2025

le président,



Christophe CIRÉFICE